

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 6 mai.....	p 2
Tableau des effectifs.....	p 3
Subventions 2011.....	p 3
Au régime sec.....	p 3
Inscriptions scolaires.....	p 4
Spectacle gratuit " Pil Poil ".....	p 4
Secours populaire en juin.....	p 4
T.N.T.....	p 4
Cahier central : La Maison du foot	
Nuits romanes.....	p 5
Mouthiers à pas contés.....	p 5
Trail de la Boëme.....	p 6
Arsenique théâtre.....	p 6
Enquête publique voirie.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Sorties du mercredi.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda de l'été.....	p 8



Poules ! Au nid soit qui mal y pense !

Photo Alain PORTE

EN FÊTES, JUIN SERA RICHE

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 309
JUIN
2011



Mouthiers sur Boëme

Traditionnellement, la Commission du Fleurissement communal passait noter vos réalisations fleuries vers la mi juillet. Lors du dernier Conseil, il a été décidé de ne pas organiser ce concours au vu du déficit en eau enregistré depuis février.

Dans le même esprit, les plantations faites sur la Commune par l'équipe municipale ont été choisies en tenant compte de leur peu d'exigence en eau ; de plus des copeaux de bois ont été mis aux pieds des plantes pour empêcher l'évaporation rapide de l'eau.

Les activités proposées aux habitants d'une commune sont le reflet de la bonne santé des clubs ou des associations évoluant sur cette commune.

Ce week end, le SCM Foot, célèbre ses 70 ans d'existence. Ce fut une vraie grande fête, avec de nombreux « anciens » dirigeants, entraîneurs, et joueurs. Le bonheur des retrouvailles n'était pas feint ; le public venu nombreux tout au long de cette journée ne s'y est pas trompé. Grâce aux nouveaux équipements mis à la disposition du SCM par la municipalité, nous pouvons espérer toujours plus de bons résultats, toujours plus de joueurs, et toujours plus de bénévoles pour que vive encore très longtemps ce Club.

L'inauguration officielle du Club House de Foot aura lieu le 18 juin à 11H. Vous êtes tous invités à venir le visiter à cette occasion.

Le SCM Tennis quant à lui vient d'organiser un tournoi interne, réservé aux habitants de la commune (plus de 120 participants) Le tournoi open « Circuit de la Boëme » aura lieu à Voeuil du 13 au 26 juin et à Mouthiers du 20 juin au 3 juillet.

Le 8 juin à 18H30, à la Salle Gilles Ploquin, un spectacle satirique sur nos modes de consommation vous sera proposé gratuitement par Calitom. Ce spectacle sera suivi d'un débat (autour d'un buffet froid). Ce sujet nous concerne tous et pourtant nous avons du mal à cerner le problème dans son entier.

Mouthiers en Fête à la Pentecôte commencera le samedi 11 juin à 15H à la Salle de Sports ; toute la famille peut venir jouer ; tous les sports sont proposés parce que tous les clubs de la Commune s'impliquent dans l'animation de cet après midi.

Le 12 juin, place du champ de foire, Bric à Brac tenu par le SCM foot, avec barbecue et buvette. Garat Auto Passion sillonnera dès le matin avec une vingtaine de voitures anciennes tous les villages de la commune, et l'après midi, aura lieu une bourse d'échange ainsi qu'une expo du club miniatures, pétanque, belotte, théâtre de rue, sans oublier les manèges. La journée s'achèvera avec le méchoui (ou cochon de lait) sur le champ de foire (pensez à vous inscrire auprès de la MJC). A la nuit tombée, feu d'artifice.

Le 13 juin, journée du Part'âge organisée par le centre social en liaison avec les centres de loisirs, les maisons de retraite, et les Clubs des Aînés de l'Intercommunalité.

Il n'est pas possible de citer toutes les associations ou clubs qui interviennent dans la réalisation de cette Fête, mais que chacun soit ici remercié des efforts consentis pour que notre belle commune vive dans ces animations.

Le Festival de la Voix organisé par la MJC a changé totalement sa programmation en optant pour la Valorisation de notre patrimoine.

Le 3 juillet à 17 H, la MJC Mais je vais me répéter car vous avez la publicité dans ce journal.

En juillet, vous serez appelés à une nouvelle Nuit Romane, le 21 juillet, aux marchés de Pays, le 14 juillet, et le 27 juillet à partir de 18H.

Mais de cela nous en reparlerons...

Elyane PORTE
1ère adjointe

Médiathèque marché de maîtrise d'oeuvre

Mme le Maire indique au Conseil Municipal qu'après négociation, le taux de rémunération de l'architecte retenu pour le projet de médiathèque, est ramené de 9,50% à 9,25% du montant hors taxes des travaux.

Le conseil accepte cette proposition qui porterait la rémunération de l'architecte à environ 74 000 €.

Entretien bac à graisse des écoles

Sur les quatre propositions reçues, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise ASSAINI'VERT pour l'entretien du bac à graisse du système d'évacuation des eaux usées des écoles, à raison de deux passages par an, pour un coût TTC de 287,04 € TTC par an. Un contrat sera signé pour une durée de 3 ans.

Suppression poste adjoint technique 1ère classe

Le Conseil municipal décide la suppression d'un poste d'adjoint technique de 1ère classe, suite à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à l'avancement de grade d'un agent au sein de l'équipe technique. (voir ci contre page 3)

Logement communal

Le logement communal sis au 55 bis rue de la Boème sera à louer à partir du 4 juillet 2011.

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer à 450 €/mois.

Éclairage public

Le Conseil Municipal accepte la proposition du SDEG16 pour la fourniture et l'installation de 33 horloges astronomiques et la mise en conformité de 30 commandes électriques sur l'éclairage public.

Ces installations permettront de bénéficier d'une meilleure technologie, de

réaliser des économies d'énergie et de réduire les factures d'électricité. Le montant total des travaux s'élève à 11 164,40 € TTC dont 9 304,47 € pris en charge par le SDEG16.

La participation de la commune s'élève donc à 1 859,94 € net.

Suppression d'une classe maternelle

Par courrier du 11 avril 2011, l'Inspecteur d'Académie a informé la commune du retrait d'un poste de professeur des écoles à l'école maternelle de Mouthiers.

Après en avoir délibéré, le conseil prend note de cette décision mais s'élève contre le principe qu'il faille attendre le nombre de 90 élèves minimum pour pouvoir demander la réouverture d'une classe.

Il décide donc de rester très vigilant sur les effectifs dans les années à venir et demandera une réouverture de classe avant d'atteindre ce seuil afin d'assurer de bonnes conditions d'enseignement et de fonctionnement au sein des classes.



Cérémonie du 8 mai
Photo Alain PORTE

Enquête publique de voirie

- VC 104 (rue des Rois) et chemin rural (impasse de Bois Belet) au lieu-dit « chez Guérin »

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que l'assiette de la voie communale n° 104 « rue des Rois » et du chemin rural « impasse de Bois Belet » au lieu-dit « chez Guérin » nécessite un ajustement.

Pour ce faire, il est nécessaire d'inclure dans la voirie communale et rurale les parcelles suivantes :

-parcelle C 2125 d'une superficie de 61 m² appartenant à M. GUITARD Samuel

-parcelle C 2219 d'une superficie de 22 m² appartenant à M. AUBERT Alain

-parcelle C 2126 d'une superficie de 203 m² appartenant à M. NADAUD Philippe

-parcelle C 2139 d'une superficie de 9 m² appartenant à M. NADAUD Philippe

sur lesquelles doivent passer les réseaux publics destinés à alimenter une parcelle voisine.

Elle informe également le Conseil que les propriétaires concernés demandent que soit réaménagé le fossé inclus dans ces parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de soumettre ce dossier à l'enquête publique de voirie qui se déroulera en mairie du 31 mai au 14 juin

- décide que l'acquisition de ces parcelles s'effectuera, le cas échéant, pour l'euro symbolique

- décide que, à l'issue de l'enquête, si elle s'avère positive, la commune réalisera un réaménagement du fossé

- décide que les frais de notaire à intervenir seront à la charge de la commune

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Virements de crédits en section de fonctionnement

6574 subv de fonctionnement aux personnes de droit privé 2240.00

6336. cotisations aux centre national et depart. de gestion 1000.00
657358 subvention de fonctionnement autres groupements -1240.00

Maisons fleuries

Vu les conditions climatiques dans notre département et les préconisations préfectorales sur l'usage de l'eau, le Conseil Municipal décide de ne pas organiser le concours communal des maisons et jardins fleuris en 2011.

Subventions

Le conseil municipal arrête les subventions aux associations et organismes listés page 3.



JEUDI
9 et 23 JUIN



Heureuse coïncidence que le 70^{ème} anniversaire du Sporting Club de Mouthiers et celui de l'achèvement du club house du stade, véritable maison du foot de notre commune. 70 ans c'est plus que l'âge de la maturité mais en 2011 c'est aussi le témoignage de la jeunesse et du renouvellement. Que ceux qui n'ont jamais tapé du pied dans un ballon, et plus encore dans un autre objet, pour marquer un but réel ou figuré, nous jettent la première pierre !

UNE ACTIVITÉ UNIVERSELLE

Le foot est partout une affaire de village, d'attachement local, tout en restant un jeu universel, autorisant parfois, des rencontres entre « ennemis », que l'Organisation des Nations Unies ne parvient pas à réunir. Si ce n'était hélas, le comportement de certains emportés par leur chauvinisme, et la mainmise de l'argent sur une partie des compétitions, il aurait valeur de panacée aux maux de l'humanité.

Au stade (!) de la commune, il a vocation pédagogique par l'accueil des plus jeunes et vocation ludique, du jeu sur le terrain, mais également pour ceux qui refont le match au delà des lignes de touche !

PROGRAMMER, C'EST CHOISIR.

L'équipe municipale était saisie depuis longtemps (voir page suivante) des besoins d'équipements de qualité pour les sportifs utilisateurs du stade. Ce chantier a trouvé sa place dans le temps, entre celui de la salle de sports, du clubhouse du tennis, de la maison « du bien vieillir », autrement dit la maison de retraite médicalisée, avant ceux de la médiathèque, de l'aménagement de la gare...

Ordonner les priorités, développer harmonieusement les services en construisant les équipements afin que le plus grand nombre d'habitants trouve satisfaction dans le vivre ensemble, telle est la démarche de l'équipe municipale.

L'EFFICACITÉ ÉCOLOGIQUE

En étroite complicité avec l'architecte Nicolas GENAUD, les élus ont choisi des aménagements adaptés à une grande fréquentation tout en maîtrisant les conditions d'entretien. Faciles à entretenir, les locaux doivent donner envie d'être respectés par les utilisateurs. La conception du bâtiment, qui reprend l'aspect extérieur de la salle des sports, a reçu une toiture solaire qui en fait un bâtiment producteur d'énergie.

Ce cahier spécial vient donc rassembler les informations techniques, financières, sur le dernier équipement communal, illustrant le propos de l'équipe municipale : faire bien et conjuguer le Jeu avec le Nous !

L'équipe municipale

Maire, Cécile FORGERON, adjoints au maire, Elyane PORTE, Jean REVEREAULT, Hugues BARBE, Franck TROUSSICOT, Christine DISCOUR, Patrick VINSONNAUD, conseillers municipaux, Bernard GERVAIS, Richard BORREDON, Edouard GANNE, Michèle LHOMME, Fanny TAMAGNA, Françoise RAYNAUD, Michel CARTERET, Daniel PONTINI, Catherine LOUVIE, Marie Christine HITIER, Fabien GAILLARD, Martine PAILHOU, Anne Marie COOLEN, Graziella RELET, Serge CAPLOT, Jean RABSKI.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
MARDI
14 JUIN
20 H 30



L'HISTOIRE D'UN PROJET

En juillet 2000 la commune fait une consultation pour un marché public de maîtrise d'œuvre (architecte) pour réhabiliter les vestiaires et l'espace buvette. Un an plus tard la nécessité d'une mise aux normes de l'éclairage du terrain rend prioritaire cette opération avant tous travaux sur le bâtiment.

D'un montant global de 473 000 euros ttc, ces équipements seront pris en charge par la commune à hauteur de 296 619 euros.

Le terrain est donc éclairé depuis par 20 projecteurs de 2 000 watt, répartis aux quatre angles du terrain sur 4 mâts de 23 mètres de haut.

LE NOUVEAU CLUB HOUSE
Initialement le projet était la réhabilitation des anciens vestiaires (voir bas de page ci-contre) ; difficile de trouver les nouvelles surfaces nécessaires à toutes les activités du club. L'espace entre tribunes et vestiaires est alors envisagé mais la proximité du talus vers le terrain d'entraînement et le blocage de toute évolution de la salle des fêtes empêchent définitivement l'aménagement à cet endroit.

L'idée est alors de passer de l'autre côté du terrain, entre le skate park et le terrain de basket. Le choix est ainsi arrêté : ce sera un bâtiment moderne, facile à chauffer et à entretenir. Placé dans l'axe du terrain il accueillera la partie détente pièce maîtresse autour de laquelle vont s'organiser les vestiaires, des joueurs et des arbitres ainsi que toutes les douches, sanitaires et locaux techniques nécessaires.

Le bâtiment est doublement isolé par l'extérieur et par l'intérieur. Les vitrages sont isolants par un voile d'argon ; l'éclairage composé de lampes fluocompactes se déclenche par détecteur de présence.

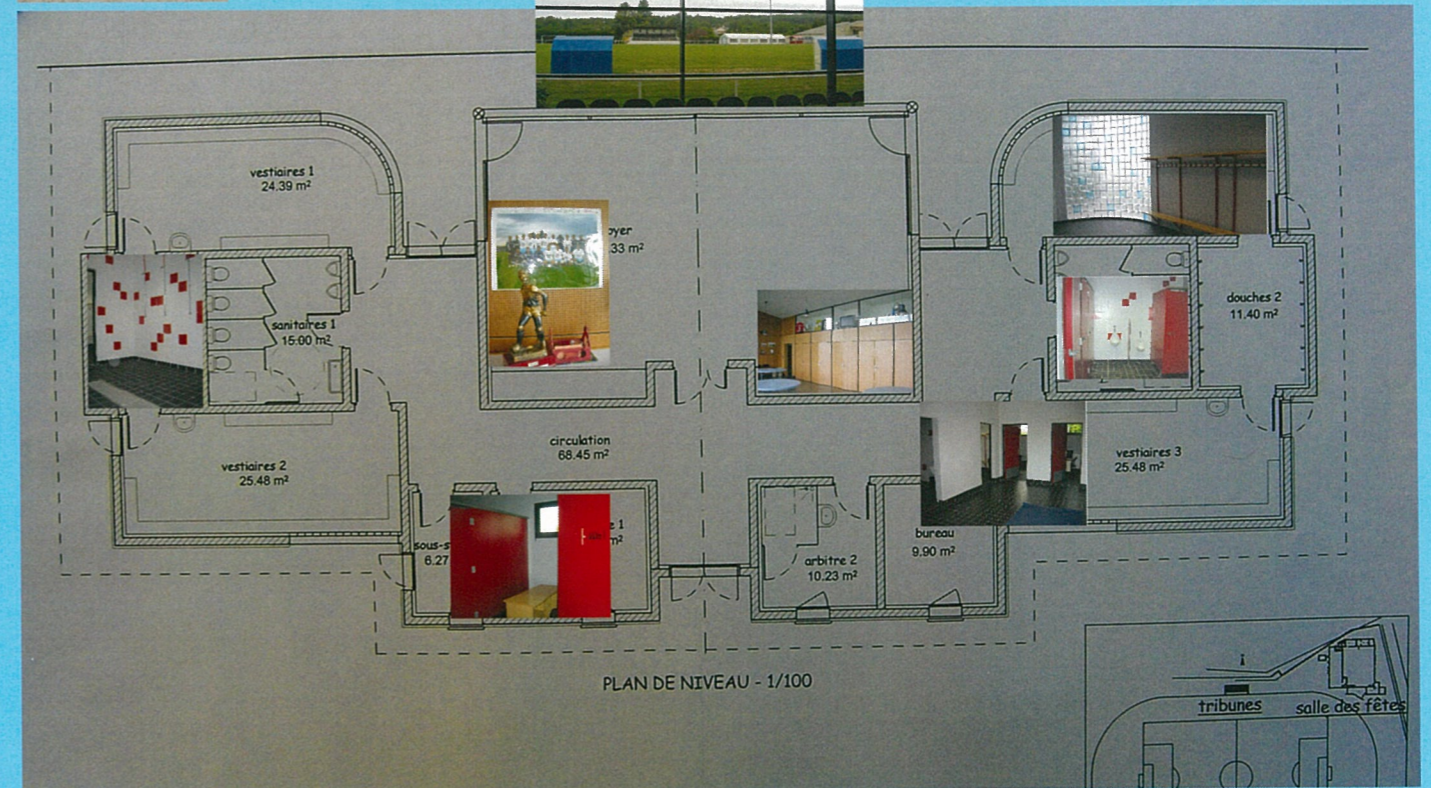


Le cahier des charges initial prévoyait 4 vestiaires et leurs douches. L'architecte les a regroupés en ensembles comprenant chacun 2 vestiaires séparés par les douches. 2 vestiaires avec les douches ont été ajoutés pour les jeunes joueurs, pour faciliter le déroulement des matchs consécutifs dans plusieurs catégories.

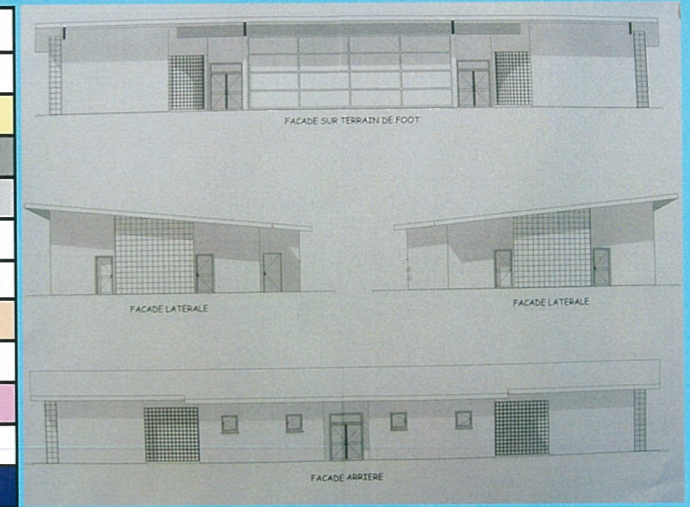
Nicolas GENAUD

Diplômé de l'école d'architecture et d'urbanisme de Versailles, Nicolas GENAUD est un habitué de notre commune ; il est notamment intervenu partiellement sur le projet d'école maternelle. Il a depuis conçu notre salle omnisports. A son palmarès figurent également les tribunes et vestiaires ainsi que le gymnase de la Rochefoucauld, les vestiaires du club de foot de Claix, la mairie-salle des fêtes de Nonac.

Outre l'équipe habituelle, dont Madame Philippe, Nicolas GENAUD a travaillé également avec madame Céline COMBEAU titulaire d'un diplôme Universitaire de Technologies « génie civil » de la Rochelle.



LOT	ENTREPRISE
Gros œuvre Réseaux	Bernard MOREAU
Charpente Bardage	BOULESTEIX
Couverture zinc	BELOT
Menuiseries extérieures	MONTBOYER METAL
Menuiseries intérieures	Bernard MOREAU
Plâtre	RENAULT PLATRE
Carrelage	RENAULT PLATRE
Electricité	MESLIER
Plomberie chauffage	SUDOUEST CHAUFFAGE
Peinture	LHOMME
Toiture solaire	FORCLUM



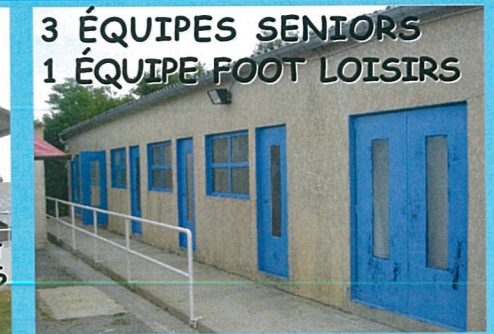
COÛT GLOBAL DE L'ÉQUIPEMENT : 828 865,40 € Conseil Subventions reçues

État (Dotation Globale d'Équipement : 132 192 €

Ligue de football Centre Ouest : 22 000 €

Conseil Régional : 40 000 €
Conseil Général : 9 750 €

SCM : 208 LICENCIÉS



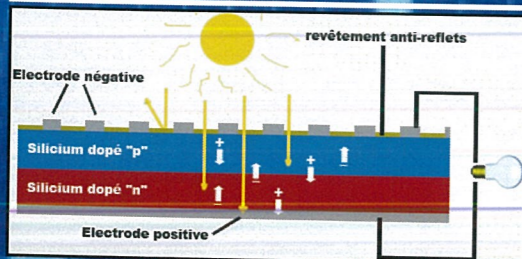


LE CHOIX SOLAIRE

Après l'installation de chaudières à bois au milieu des années 80, à l'ancienne mairie, à l'école, au Foyer Logement (ces deux dernières renouvelées depuis), Mouthiers qui en connaît un rayon coté soleil, a également choisi un chauffe-eau solaire pour la salle omnisports.

L'eau chaude des vestiaires du stade sera désormais produite par une chaudière gaz à condensation d'une puissance de 45 kW. C'est un ballon de 606 litres qui diffusera cette eau chaude.

- Puissance installée : 34,2 kWc
- 180 modules photovoltaïques (Centrosolar)
- 3 onduleurs (Siemens)
- Orientation des capteurs : 100 % sud
- Inclinaison des capteurs : 11 %/horizontal
- Productivité annuelle estimée : 35 800 kWh
- Coût de l'installation : 180 640,91 €



Le tableau des effectifs

La fonction publique territoriale est organisée en trois cadres d'emplois comportant chacun une filière technique et une filière administrative: la catégorie C rassemble la plupart des agents et correspond aux agents techniques d'une part et aux agents administratifs de l'autre.

Dans le cadre B figurent les techniciens et les rédacteurs.

Enfin les catégories A rassemblent les cadres: ingénieur d'un côté, attachés et administrateurs de l'autre.

Chaque collectivité doit tenir à jour un tableau récapitulant les postes de chaque catégories. Ces postes sont déclarés occupés ou non pourvus.

La création de nouveaux postes passe donc obligatoirement par une modification du tableau des effectifs.

Ces modifications doivent également être apportées quand des agents bénéficient par d'un avancement de grade dû à leur progression validée dans leur carrière. Par contre, la réussite à un concours ou à un examen n'emporte pas avec elle la création d'un poste et d'un grade adaptée à cette réussite. Il est nécessaire pour cela que la collectivité crée le poste ou que l'agent fasse une demande de mutation pour une autre collectivité offrant le poste correspondant à son nouveau statut.

SUBVENTIONS

Boème Patrimoine	50,00
Cercle des Aînés Mouthiers	650,00
SCM section football	14 000,00
SCM section tennis	3 500,00
SCM section école élémentaire	1 200,00
SCM section école maternelle	650,00
L'Âge de Faire	1 500,00
Parents d'élèves Mouthiers	600,00
Parents d'élèves collège	200,00
Donneurs de sang canton	250,00
Secours populaire Mouthiers	250,00
Association Tourbières et Loisir	190,00
Association Carnaval	700,00
Sentiers de Boème Mouthiers	700,00
MJC Mouthiers	14 000,00
Panneaux expo BD MJC	681,16
Poste coordonateur MJC	6 000,00
Poste animateur centre social	3 400,00
Boème Charraud Education	360,00
Comité de Jumelage	200,00
ADMR Mouthiers	
et communes voisines	1 000,00
Association Solidarité	
Paysans en difficulté	100,00
Restos du cœur	600,00
Collectif services publics	50,00
Conseil en Architecture	
Urbanisme et Environnement	91,00
Association	
des Maires de France	1 048,09
Prévention Routière	80,00
Association Via Patrimoine	811,30
Association G érontologie	10,00
Fonds Solidarité Logement	631,00
Forêts Sud Charente	80,00
Collectif OGM	50,00
Kambavénir	400,00
Centre Régional	
des Énergies renouvelables	300,00
Centres de Loisirs	14 675,00
Subventions non attribuées	1 232,45



Au régime sec !

Alors que les effets de la sécheresse vont croissant, la grenouille de la météo va croissant...que c'est pas fini !

Pas de pot cette année pour les géraniums

Pour ne pas risquer un concours de maisons et jardins flétris, la commune n'organisera pas cette année de concours du fleurissement.

Rétropétalage donc cette année en souhaitant que le palmarès 2012 sera doublement arrosé.

Pour que les jardiniers ne se retrouvent pas sur la paille, il faudra que les jardins se recouvrent de paille: pour garder l'humidité naturelle et celle des arrosages, rien de mieux que de pailler arbres et planches de légumes avec du bois broyé, de la vraie paille (mais elle sera chère cette année).

Enfin et surtout réfrénonos nos envies brûlantes de feu de plein air: depuis 2002, ils sont interdits par arrêté préfectoral.

A prendre évidemment au premier degré !

ARSÉNIQUE THÉÂTRE

L'été et tout au long de l'année, Arsénique-théâtre ouvre ses cours, ses stages ou ses castings. Stages d'été ouverts à tous : adultes, adolescents, enfants, débutants ou confirmés. Stages d'été 2011 encadrés par une intervenante comédienne, metteur en scène et professeur d'art dramatique professionnelle. Lieu : MJC de MOUTHIERS-SUR-BOËME. Apporter son pique-nique pour les stages « enfants » (7 à 11 ans) et « adolescents » (12 à 15 ans).

.Repas de midi inclus ou déduits pour les stages « adultes » (16 +)

Tarifs, informations complémentaires et photographies sur le site : www.arsenique.com
06 63 67 47 60 ou 05 45 65 07 24

Du 18 au 22 juillet
stage de théâtre (16+) : mise en jeu « du texte à l'interprétation et de l'interprétation à la représentation »

Du 11 au 15 juillet
stage de théâtre pour adolescents de 12 à 15 ans : « variations autour de l'été, texte contemporain et original de Weingartner.

Du 8 au 12 août
stage de théâtre (16+) : « jeu » me transforme « redevenir l'acteur conscient des scénarios de notre vie ! »

Du 15 au 19 août
stage de théâtre pour enfants de 7 à 11 ans : théâtre ludique et création commune avec spectacle de fin de stage ».

Actuellement, constitution de l'équipe de « CATS » cette comédie musicale étant la prochaine création de la compagnie, le casting est ouvert.

Plus d'infos sur le site ou 06 63 67 47 60.



IMAGES DE MAI



HORAIRES D'ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE

Pendant les vacances scolaires, la Bibliothèque Municipale de Mouthiers restera ouverte au public. Les horaires d'ouverture changeront un peu.

Du 4 juillet au 27 août, la bibliothèque sera ouverte :
Le lundi de 15 h à 18 h
Le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le jeudi de 14 h à 18 h
Elle sera fermée le samedi
Nous reprendrons les horaires habituels le lundi 29 août 2011.

ENQUÊTE PUBLIQUE VOIRIE

Le Maire de MOUTHIERS-SUR-BOËME, Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles R.141-4 à R.141-10 ; Vu le décret N° 921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux ; Vu la loi N°89-413 du 22 juin 1989 et le décret 89.631 du 4 septembre 1989 relatifs aux modalités de l'enquête préalable au classement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales ; Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2011 ; Vu le plan de situation ; Vu la notice explicative ; **ARRÊTE**
Article 1er : Est soumis à une enquête destinée à recueillir les observations du public le dossier suivant :
4rétrocession à la commune des parcelles C 2125, C 2219, C 2126 et C 2139 pour l'élargissement de la voie communale n°104 (rue des Rois) et du chemin rural (impasse du Bois Belet) au lieu-dit « Chez Guérin »

Article 2 : Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la mairie 15 jours consécutifs du 31 mai 2011 au 14 juin 2011 sauf jours fériés afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.
Article 3 : Madame Evelyne CHEMIER est désignée comme commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public à la Mairie de MOUTHIERS :
Le mardi 31 mai 2011 de 9 heures à 12 heures
Le mardi 14 juin 2011 de 14 heures à 17 heures
Les observations formulées par écrit peuvent lui être adressées par la Poste à la Mairie de MOUTHIERS et non à son domici-

le personnel, mais de manière qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Article 4 : A l'expiration du délai fixé à l'article deux, le registre d'enquête sera clos, paraphé et signé par le Commissaire enquêteur qui, dans le délai d'un mois transmettra le dossier et le registre d'enquête au maire de Mouthiers avec ses conclusions.

Article 5 : Le Conseil Municipal délibérera. Sa délibération et le dossier d'enquête seront adressés par le Maire à la Préfecture.

Article 6 : Le présent arrêté sera affiché à la porte de la Mairie et aux lieux habituels d'affichage au plus tard quinze jours avant le début de l'enquête et pendant la durée de celle-ci. Il sera publié dans la presse 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête. L'accomplissement de l'affichage sera constaté et justifié par un certificat du Maire.

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
		Pl. du champ de foire				
10-13 juin	Alain	Week-end dans les Pyrénées ACCOUS				
19 juin	Alain	8h	VOEUIL ET GIGET	Place de la Mairie	8h20	12
26 juin	Daniel et Denis	8h	CONFOLENS	Parking de « les rives de la Vienne Et de l'Issoire »	9h15	20
			Pique-nique tiré du sac			

BALADES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille.

Départ du champ de foire à 14 h pour des randonnées de 6 à 8 km.
8 juin : RV parking du Manège à ANGOULEME « Frégeneuil-les îles » à 14 h pour rando 7 km (Michel 06 84 85 45 42)
22 juin : RV place du champ de foire à Mouthiers à 14 h - randonnée sur Mouthiers 7 km (Sandra et Claudette 06 19 31 11 99 ou 06 81 26 53 43)

29 juin : journée familiale « surprise » infos à suivre

Tous les monastériens sont invités à la conférence débat animée par Monsieur VILATTE Architecte des Bâtiments de France le 30 juin à 18 h Salle Gilles PLOQUIN.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

1er mai : Bilel DERRADJI chemin de la croix ronde
5 mai : Cassy LESUEUR chemin du haut bois
10 mai : Maïna DURGET rue de la Boème

DÉCÈS

28 avril : Jean-Louis ROUSSEAU « chez Billoux »
28 avril : Marie DEBEAU
née ROCHETEAU route d'Angoulême

SUR VOTRE AGENDA

JUIN

4 et 5 : tournoi de foot
8
11-12-13 : Mouthiers en fête
17 : expo école + kermesse
18 : commémoration à 11h place du champ de foire
18 : inauguration du club house foot (voir encart joint)
du 20 juin au 3 juillet : tournoi open de tennis
24 : assemblée générale Boème Patrimoine 20 h 30 à la mairie
25 : fête de la GRS à la salle omnisports
25 : repas de quartier chez les rois

JUILLET

2 : fête MJC - Buffet d'inspiration médiévale - Mouthiers « à pas contés » (voir encart joint)
9-10 : repas de quartier des Naulets
21 : nuits romanes

pendant l'été

14, 28 juillet 11 et 25 août
Marché de pays
avec producteurs locaux
(derrière l'église)

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE
Impression : ABC L'IMPRIMERIE

Le prochain
bulletin

Sortira à la rentrée de septembre avec le numéro 310 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 août
Les activités prévues jusqu'à fin octobre pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Petites histoires pour les p'tits loups.



Un verre pour le départ d'Alain LARRIVE



Un verre pour le nectar au club œnologie

(Photos Alain PORTE)